

**BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**Réunion du jeudi 3 avril 2025**  
**COMPTE-RENDU**

Date de convocation : vendredi 28 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 75

Nombre de conseillers présents : 37

Nombre de conseillers votants : 38

**TITULAIRES PRÉSENTS :**

Jean-Claude COURANT - Bernard LEROY - Jean-Pierre CABOURDIN - François-Xavier PRIOLLAUD - Caroline ROUZÉE - José PIRÈS - Jacky GOY - Nicole LABICHE - Jean-Philippe BRUN - Nadine LEFEBVRE - Arnaud LEVITRE - François VIGOR - Jean-Marc MOGLIA - René DUFOUR - Annick VAUQUELIN - Hubert ZOUTU - Gwénaël JAHIER - Patrick MAUGARS - Serge MARAIS - Hervé GAMBLIN - Ousmane N'DIAYE - Didier GUÉRINOT - Dominique MEDAERTS - Philippe COLLAS - Eric JUHEL - David POLLET - Yann LE FUR - Denis NOËL - Christian GOSTOLI - Odile HANTZ - Joris BENIER - Joël LE DIGABEL - Stéphane BRUNET - Michel DRUAIS - Frédéric ALLOT - Liliane BOURGEOIS - Jean-Jacques COQUELET.

**POUVOIR :**

Madame LABIGNE à Monsieur DRUAIS.

**TITULAIRES ABSENTS EXCUSÉS :**

François CHARLIER - Janick LÉGER - Jean-Pierre DUVÉRÉ - Florence LAMBERT - Richard JACQUET - Laetitia SANCHEZ - Pierre MAZURIER - Jérémy THIREZ - Jean-Marie LEJEUNE - Jean-Michel DERREY.

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT**

Régis PETIT - Vinciane MASURE - Isabelle THÉODIN - Mathieu TRAISNEL - Sid-Ahmed SIRAT.

**Secrétaire : Joris BENIER**

\*\*\*\*\*

**Ordre du jour :**

N°	SERVICE	INTITULE	ELUS
1	Cohésions territoriales	COHESIONS TERRITORIALES - Participation financière aux missions locales pour l'année 2025 - Autorisation	Anne TERLEZ
2	Réseau des enseignements artistiques	SUBVENTIONS - RÉSEAU DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES - Association culturelle <i>La Vallée en Musique</i> - Subvention 2025 - Versement - Autorisation	Bernard LEROY
3	Sports	SUBVENTIONS - SPORTS - ADAPEI 27 - Championnat de France de para escalade - Versement de subvention - Autorisation	Joël LE DIGABEL
4	Sports	SUBVENTIONS - SPORTS - Association sportive du golf PGA France du Vaudreuil - Paragolf des 12 et 13 juillet 2025 - Subvention - Versement - Autorisation	José PIRÈS
5	Administration générale	Examen de l'ordre du jour du Conseil communautaire du 24 avril 2025	Bernard LEROY
6		Questions diverses	

Accusé de réception en préfecture  
027-200089456-20250506-CRB0425-AU  
Date de télétransmission : 06/05/2025  
Date de réception préfecture : 06/05/2025

## I/ DB 2025-13 - COHESIONS TERRITORIALES - Participation financière aux missions locales pour l'année 2025 - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LEROY, à l'unanimité, le Bureau communautaire d'apporter son concours financier aux missions locales pour l'année 2025 à hauteur de :

- 141 840 € à la Mission Locale Louviers-Val de Reuil-Andelle,
- 54 618 € à la Mission Locale Vernon Seine Vexin.

Les missions locales accueillent tous les jeunes de 16 à 25 ans afin de les aider dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle. Autour d'un accueil individualisé ou collectif, les conseillers de la mission locale informent, orientent, conseillent ou accompagnent le jeune dans sa démarche.

L'objectif est de permettre à chaque jeune de bénéficier d'un parcours cohérent de formation et d'insertion. Il est aussi de garantir à tous un égal accès aux droits sociaux et à l'emploi en faisant reculer les pratiques discriminatoires et en veillant à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

## II/ DB 2025-14 - SUBVENTIONS - RÉSEAU DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES - Association culturelle La Vallée en Musique - Subvention 2025 - Versement - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LEROY, à l'unanimité, le Bureau communautaire attribue une subvention de 3 000 € à l'association musicale *La Vallée en Musique*.

Cette association basée à Clef-Vallée-d'Eure propose des cours de guitare, piano et batterie.

## III/ DB 2025-15 - SUBVENTIONS - SPORTS - ADAPEI 27 - Championnat de France de para-escalade - Versement de subvention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LE DIGABEL, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de conclure une convention avec l'ADAPEI 27 fixant la participation financière exceptionnelle de l'Agglomération Seine-Eure à hauteur de 1 575 €.

Cette subvention est destinée à soutenir le développement des actions en faveur du sport inclusif et permettre à cette association de concourir aux championnats de France para-escalade FFSA se sont déroulés du 21 au 23 mars 2025 à Besançon. Sept athlètes de l'ADAPEI 27 ont obtenu leur qualification pour y participer.

La participation de ces sportifs handisports du territoire à un Championnat de France représente une opportunité de promouvoir l'inclusion et de changer le regard sur le handicap.

L'action de cette association s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre de la politique de l'Agglomération pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et le développement de la pratique sportive.

## IV/ DB 2025-16 - SUBVENTIONS - SPORTS - Association sportive du golf PGA France du Vaudreuil - Para-golf des 12 et 13 juillet 2025 - Subvention - Versement - Autorisation

Sur rapport de Monsieur PIRÈS, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention de 1 500 € à l'association sportive du Golf PGA France du Vaudreuil afin de soutenir l'organisation et le financement du 2<sup>ème</sup> grand prix international de para-golf.

L'objectif du projet est de promouvoir et développer le para-golf dans la région et sensibiliser le grand public de façon à changer son regard sur le handicap.

Cette épreuve, ouverte à une quarantaine de joueuses et joueurs amateurs en situation de handicap, de nationalité française ou étrangère, est un évènement golfique majeur pour la Ligue de golf de Normandie.

Cette compétition s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre de la politique de l'Agglomération pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et le développement de la pratique para sportive.

**V/ Examen de l'ordre du jour du Conseil communautaire du 24 avril 2025 :**

L'ordre du jour de ce Conseil, actuellement composé d'un peu plus de 25 délibérations, n'appelle pas de remarque

**VII/ Questions diverses :**

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question ni remarque formulée, la séance est levée à 22 h 30.

